



SOTTEVILLE
LÈS-ROUEN

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE SOTTEVILLE LES ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 OCTOBRE 2018

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	31
Nombre de présents :	27
Convocations :	12 OCTOBRE 2018

Etaient présents : Luce PANE Maire, M. RAGACHE, Mme RENOU, M. CAREL, Mme AUPIERRE, M. DELAMARE, Mme PANNIER, M. GUILLOPE, Adjoint, M. DARDANNE, M. TIMMERMAN, Mme MARTEL, M. CRESSY, M. SEHTALI, Mme BORJA D'ABREU, M. RUFFINONI, Mme CHANAL, Mme POLLET, M. LESIEUR, M. JOBERT, Mme COGNETTA, M. BOURGUIGNON, M. DUVAL, Mme LECUYER, Mme CHRISTOL, Mme LEMONNIER, M. DELAHAYE, Mme PASDELOUP, Conseillers Municipaux

—ooOoo—

Etaient absents excusés :

- M. BAUER	Pouvoir à M. RAGACHE
- Mme BESNARD	Pouvoir à Mme RENOU
- Mme JOUTET	Pouvoir à Mme AUPIERRE
- M. LEMOINE	Pouvoir à M. BOURGUIGNON

--ooOoo--

Etaient absents :

- Mme THELLIER
- M. DANTAN
- M. HAMDANI
- M. CREVELLE

--ooOoo--

M. RUFFINONI remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET :

Engagements de la Ville de Sotteville-lès-Rouen dans le cadre de la COP 21 de la Métropole Rouen Normandie

Vu la loi n° 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant :

- la nécessité de se doter d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET),

- la démarche de co-construction initiée par la Métropole Rouen via un dispositif de mobilisation et de concertation baptisé COP 21 locale, s'inspirant de la 21ème conférence internationale pour le climat reçue à Paris en décembre 2015. Cette COP 21 locale, co-animée par la Métropole, son partenaire le WWF France, et les 71 communes membres, a permis d'identifier une série d'actions et de mesures concrètes donnant un ancrage territorial au PCAET.

Il est proposé de contribuer à la transition énergétique et climatique de la Métropole Rouen Normandie en planifiant la mise en œuvre des engagements COP 21 listés en annexe. Ces engagements seront inscrits dans l'Accord de Rouen pour le Climat, que Madame la Maire signera, pour la commune, le 29 novembre 2018.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20181022-2018-63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2018

COP 21 locale

Accord de Rouen pour le climat

Proposition d'engagements de la
Ville de Sotteville-lès-Rouen





Dans le cadre de son implication dans la COP 21 locale et de sa contribution à l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques de la Métropole Rouen Normandie, la commune propose d'inscrire à l'Accord de Rouen pour le Climat les engagements suivants :

PATRIMOINE COMMUNAL

1. Réalisation de la rénovation thermique du Gymnase Buisson d'ici fin 2020, avec un objectif de performance énergétique de 80 kWh/m²/an
2. Réalisation de la rénovation thermique de la Résidence pour Personnes Agées Riot, d'ici fin 2020, avec un objectif de performance énergétique de 91, 57 kWh/m²/an
3. Poursuite du programme de rénovation thermique et des travaux d'étanchéité des toitures des écoles maternelles et primaires, en visant:
 - Ecole Henri Gadeau de Kerville, d'ici fin 2018
 - Une autre école à définir, d'ici fin 2020
4. Définition d'une stratégie de performance énergétique sur les toitures terrasse des écoles.

ECOCONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS PUBLICS

5. Dans le cadre de la reconstruction du Centre de loisirs de la Sapinière, prévue après 2020, prise en compte d'un ou plusieurs des critères suivants :

Définition d'un objectif de performance énergétique BEPOS afin d'anticiper la RT 2020,
Orientation des ouvertures vers le sud pour optimiser les apports de lumière naturelle,
Utilisation de matériaux biosourcés : ossature et/ou bardages en bois labellisé PEFC, isolants naturels ou recyclés
Installation de panneaux solaires photovoltaïques, en autoconsommation individuelle ou collective, pour la production d'électricité et/ou de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire,
A défaut de toiture solaire, création d'une toiture végétalisée
Equipped intégral en éclairages LED et pose de détecteurs de présence,
Utilisation de revêtements de sols n'émettant pas de COV, de formaldéhydes ou autres substances nocives pour la santé humaine,
Installation d'un système de récupération des eaux de pluie permettant leur recyclage pour un usage non alimentaire (lavage des véhicules municipaux, lavage des sols, arrosage des espaces verts, alimentation des sanitaires...)



ECLAIRAGE PUBLIC

6. En coopération avec la Métropole Rouen Normandie, reprise complète de l'éclairage public au sein du Stade Jean ADRET d'ici fin 2020 : passage aux LED ou autres solutions techniques performantes des terrains, gymnases et vestiaires.

ENERGIES RENOUVELABLES

7. Augmentation de la part d'électricité dite « verte » (actuellement de 20%) lors du prochain renouvellement du marché d'approvisionnement en électricité (courant 2020)
8. Dans le cadre du programme de rénovations thermiques et des travaux d'étanchéité des écoles de la ville, réalisation d'ici fin 2020 d'une étude de faisabilité pour envisager l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, en autoconsommation ou injection, sur au moins deux établissements.

MOBILITE

9. Poursuite du verdissement de la flotte municipale :
Augmentation du nombre de véhicules légers électriques ou au GNV (actuellement respectivement au nombre de 1 et 3).
Installation de nouvelles bornes de recharges
Augmentation du parc de vélos électriques (3 actuellement).
10. Elaboration et mise en œuvre d'un PLAN VELO d'ici fin 2020, en partenariat avec la Métropole :
Définition d'un maillage de voies cyclables à réaliser ou à rénover
Création de zones 30 en centre-ville
Création de voies à « double-sens » pour les cycles
Equiper des bâtiments publics de matériel facilitant le stationnement des cycles
Réalisation d'une campagne de communication incitant la population à pratiquer quotidiennement les modes actifs, dans une approche santé-environnement



11. Lancement d'un programme de mesure de la qualité de l'air intérieur sur nos sites scolaires et de petite enfance, en partenariat avec ATMO Normandie et la Métropole, courant 2019.
12. Mise en œuvre de la politique volontariste de la ville en matière de préservation de la qualité de l'air intérieur et de protection de la santé humaine : achat systématique de mobilier et de fournitures sans perturbateurs endocriniens pour les garderies, crèches, écoles et résidences pour personnes âgées (produits d'entretiens, jouets, revêtements de sols, peintures, jeux, meubles...)
13. Réalisation de l'autodiagnostic Qualité de l'Air Intérieur des écoles primaires (élémentaires et maternelles), en suivant le « Guide pratique pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants » du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

ALIMENTATION – AGRICULTURE

14. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole, augmentation de la part de produits Bio et/ou locaux dans la restauration scolaire et définition de 2 objectifs de progression à intégrer lors du renouvellement du marché d'approvisionnement :
20% de produits issus de l'agriculture biologique d'ici fin 2020
30% de produits issus de filières courtes régionales d'ici fin 2020
15. D'ici fin 2018, généralisation à l'ensemble des écoles élémentaires de la ville des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire :
Mise en place de tables de tri – pesée quotidienne – affichage des résultats
Organisation d'un concours « zéro gaspi » entre les écoles
Sensibilisation du personnel de restauration
16. Offrir aux convives une alimentation de qualité, qui tienne compte des particularités nutritionnelles des différents âges de la vie
 - Fourniture de la prestation restauration dans les structures petite enfance et préparation des repas par la cuisine centrale, d'ici fin 2019
 - Développement des cuissons sur place dans les offices, notamment à destination des personnes âgées
 - Actions d'éducation au goût et à l'alimentation auprès des enfants et des seniors, pour accompagner les évolutions de menus et recettes (cf. recommandations pour une alimentation durable : développement des légumineuses...).
17. Soutenir les filières locales de production, en assurant des débouchés et une juste rémunération des producteurs agricoles
Développer le principe de « bête à l'équilibre » pour garantir aux éleveurs de bonnes conditions de commercialisation



BIODIVERSITE

18. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement de l'agriculture urbaine :
Repérage de parcelles cultivables ou de sites adaptés pour la culture en bacs/en carrés
Soutien technique aux initiatives citoyennes : Incroyables comestibles, Fil vert, carrés potagers en pied d'immeubles...
Lancement d'une première expérimentation de culture en toiture terrasse d'ici fin 2022

19. Actions pour le maintien et le développement de la nature dans la Ville dans une perspective de développement durable :

Avec l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics Sottevillais, le service environnement de la direction des services techniques a développé d'autres techniques de désherbage plus respectueuses de l'environnement et moins radicales. Des actions complémentaires sont venues abonder cette démarche (mise en place d'un éco-pâturage, de récupérateurs d'eau, création d'une mare dans le Bois de la Garenne, installation d'hôtels à insecte, de nichoirs...) combinées à des actions d'éducation à l'environnement.

Parallèlement, la Ville s'est liée par convention à la Métropole et à la Fredon dans le cadre d'une gestion différenciée des espaces verts. La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Les fréquences d'intervention, ainsi que les moyens humains et matériels sont adaptés, en essayant de maintenir une gestion la plus douce possible (tonte plus haute et moins fréquente, taille plus douce...).

L'entretien raisonné invite à développer de nouvelles techniques pour permettre de freiner la pousse des mauvaises herbes, de favoriser la biodiversité et de limiter l'arrosage.

PRECARITE ENERGETIQUE

20. En coopération avec le SMEDAR, renouvellement de l'évènement « Bien vivre dans son logement » en 2019, avec un large volet consacré à la lutte contre la précarité énergétique : sensibilisation des particuliers, ateliers sur les éco-comportements, conseils sur la rénovation énergétique, présentation des dispositifs d'aides financières dédiés aux foyers les plus modestes...

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT/ CADRE DE VIE

21. La Ville a participé au fleurissement de halls d'immeubles collectifs, avec le bailleur social « Le Foyer du Toit Familial », créé des jardins partagés dans les quartiers Henri Gadeau de Kerville et Ferdinand Buisson. Par ailleurs, les jardiniers municipaux animent des ateliers verts dans les écoles et organisent chaque année la quinzaine du jardin où ils peuvent dispenser leurs conseils pratiques aux sottevillais et sensibiliser les scolaires qui visitent l'exposition thématique.



22. Mise en place d'actions collectives de sensibilisation aux pratiques environnementales à destination des publics au sein de nos structures de proximité - Maisons citoyennes : ateliers jardinage, fabrication de produits artisanaux respectueux de l'environnement (savon, bougies parfumées...), ateliers de cuisine responsable avec des produits sains et issus de la culture biologique, réparation solidaire (Repair'café), organisation de temps forts événementiels thématiques : Rallye Buisson Solidaire autour du recyclage, de la valorisation des déchets et du réemploi (action labélisée 100 % éco-responsable par la Métropole Rouen Normandie), fête du jardin, mise en place de visites collectives de sites dédiés (ferme de Repainville, Ressourcerie Resistes...), installation d'une ressourcerie éphémère sur le quartier Ferdinand Buisson (collecte, ateliers, café-débat, vente...). Mise en place, suivi et animation de parcelles collectives - jardins partagés - au cœur de quartiers populaires, en partenariat avec l'association du Champ des Possibles. Encourager l'utilisation des déplacements adaptés lors des sorties collectives avec les habitants (marche, transports en commun, co-voiturage...) Mise en place de partenariats continus ou ponctuels avec des associations et institutions présentes sur le territoire Métropolitain : Repair'café Rouen, le Champ des Possibles, plate-forme mobilité SVP Bouger, Ressourcerie Resistes, Cardere, Wyffa, Direction de l'éducation à l'environnement et aux pratiques durables. Ces actions dans nos maisons citoyennes –dont l'une est située dans le quartier prioritaire politique de la ville, vont s'étendre à l'ensemble du territoire communal avec les maisons citoyennes hors les murs.

EXEMPLARITE DES SERVICES

23. Poursuite de la démarche d'éco-labellisation des manifestations suivantes organisées par la ville :
VIVACITE et Meeting International d'athlétisme

Suppression définitive des contenants jetables

Installation de parcs à vélos temporaires, adaptés aux manifestations.

Eco-labellisation de la Quinzaine du Jardin d'ici fin 2019

Généralisation à l'ensemble des manifestations d'ici fin 2020

24. Mise en place progressive du tri sélectif au sein des services municipaux et des écoles : sensibilisation des agents ; définition d'objectifs chiffrés de réduction (papier, emballages, toners d'imprimante...) ; communication régulière sur les résultats obtenus...